

Territoires 2040

aménager le changement

1. Aménagement du territoire et prospective

Aménagement du territoire et prospective

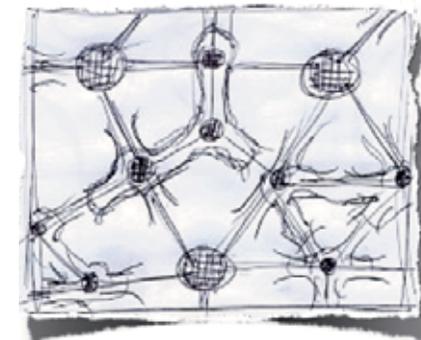
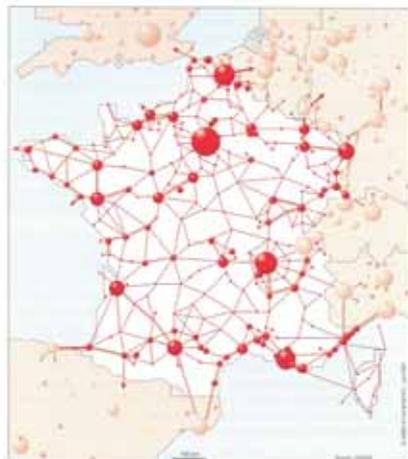
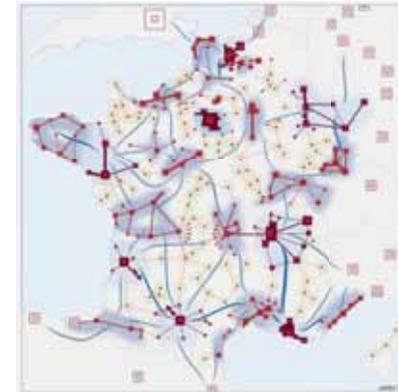
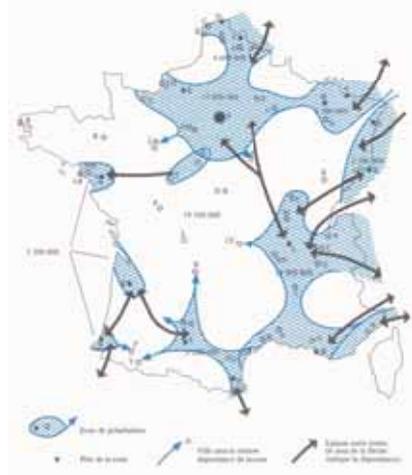
« En France, l' aménagement du territoire est constitutivement lié à cette forme spécifique d' exploration du futur qu' on appelle depuis Gaston Berger, la prospective »

Martin Vanier, 2009

La prospective territoriale

- **La prospective est à la fois une attitude, une philosophie et une ingénierie :**
 - En tant qu'attitude, elle s'inscrit dans une logique anticipatrice et volontariste
 - En tant que philosophie elle relève du constructivisme et comprend un ensemble de concepts permettant d'appréhender le futur
 - En tant qu'ingénierie territoriale, elle intègre un ensemble de méthodes et de savoirs qui permettent à un collectif d'acteurs de concevoir et de partager des représentations possibles du futur, d'identifier des enjeux et de mettre en place des stratégies qui permettront de les relever

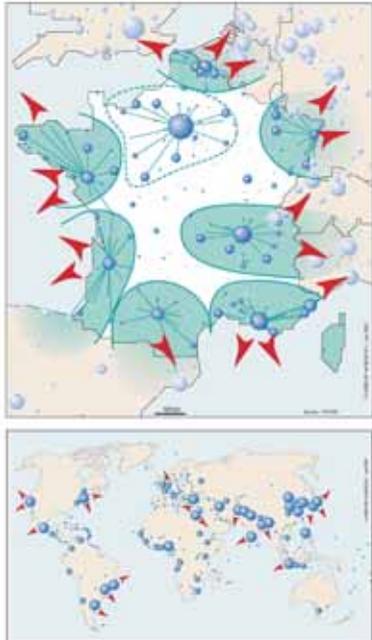
Une brève histoire de la prospective territoriale à la DATAR



4 scénarios possibles du territoire français à 2020

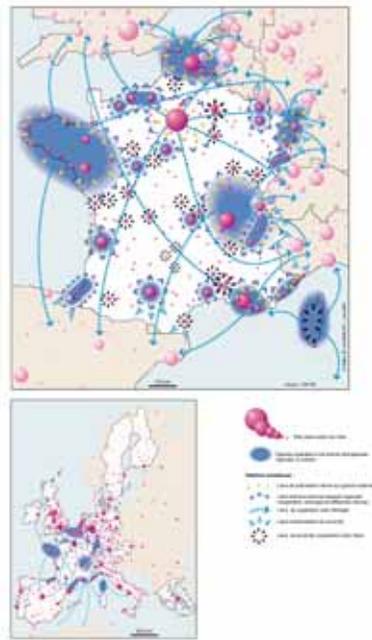
Scénario 1 : « l'archipel éclaté »

La mondialisation accrue renforce les contacts et encourage les concurrence entre régions isolées. Les espaces portés par des métropoles régionales les plus performantes s'organisent peu (ensemble de territoire).



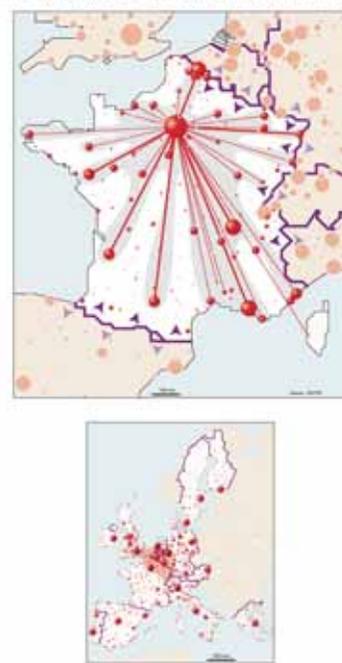
Scénario 2 : « la focal différencié »

L'organisation territoriale est largement fonction d'initiatives locales qui impulsent des formes et des degrés divers de polarisation et d'appartenance aux réseaux d'échanges avec leur territoire de référence. En l'absence d'action volontariste nationale, certains territoires parviennent à se structurer, voire à se développer.



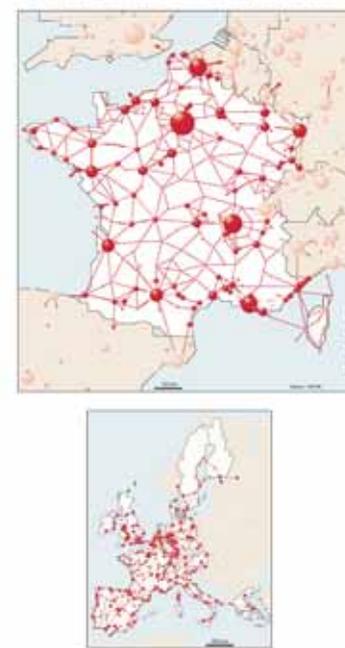
Scénario 3 : « la centralisme rénové »

La hiérarchie est réaffirmée : l'Etat assure une régulation centralisée des territoires en encadrant fermement l'action des collectivités locales. En contrepartie, la solidarité publique s'exerce au profit des territoires en difficulté.



Scénario 4 : « la polycentrisme maillé »

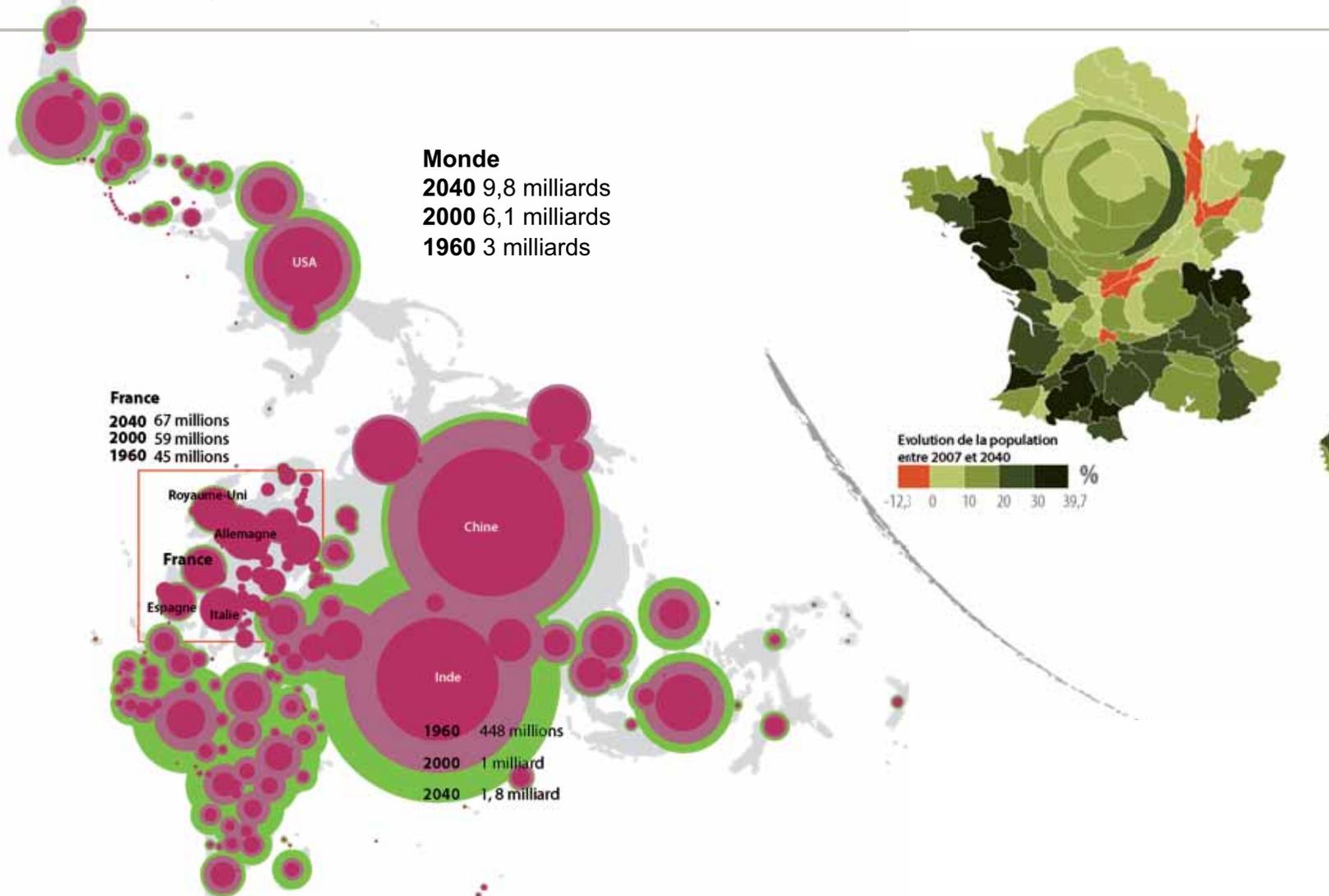
Le développement est structuré par un réseau urbain dont la performance s'est affirmée à deux échelles territoriales : celle des métropoles intermétropolitaines, centres de coopération concurrentielle entre les villes, et celle des agglomérations et pays, réseaux maillés de gestion des projets locaux.



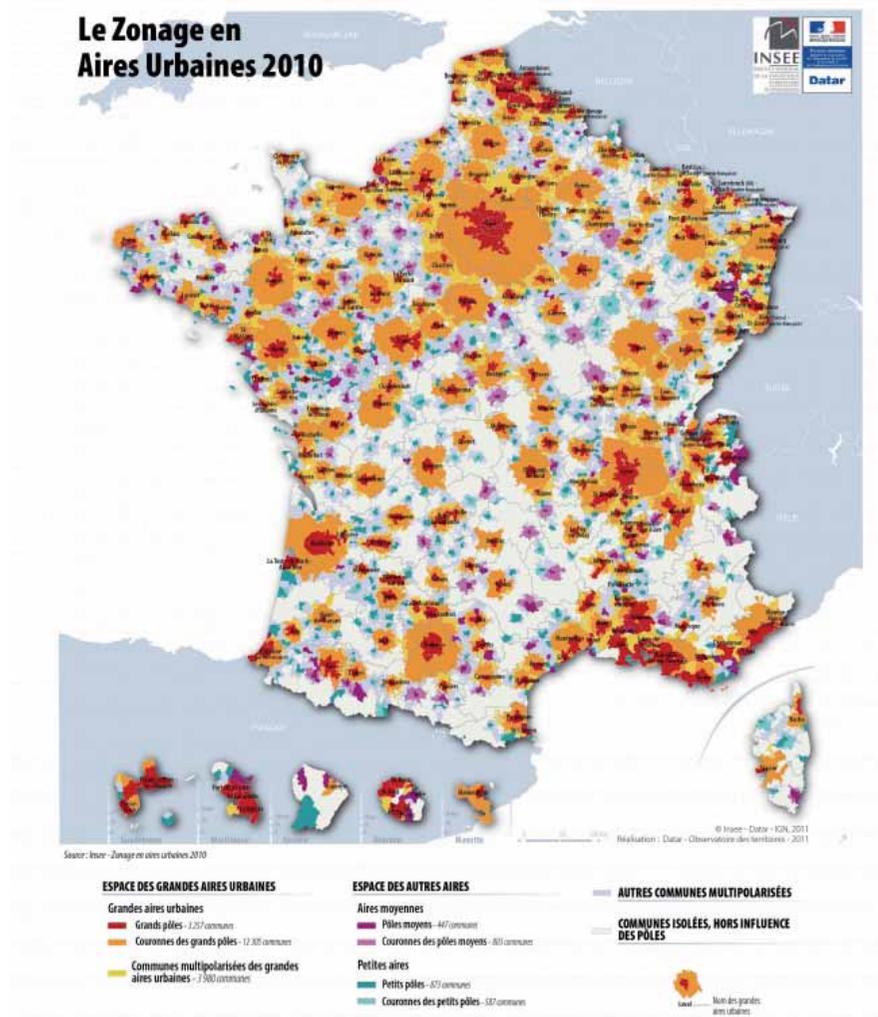
Les « tenants et les aboutissants » des démarche de prospective territoriale

- **Une situation territoriale**
- **Une intention politique**
- **Des objectifs**
- **Un projet et son ingénierie**
- **Un paradigme**
- **Des productions cognitives, organisationnelles et stratégiques**

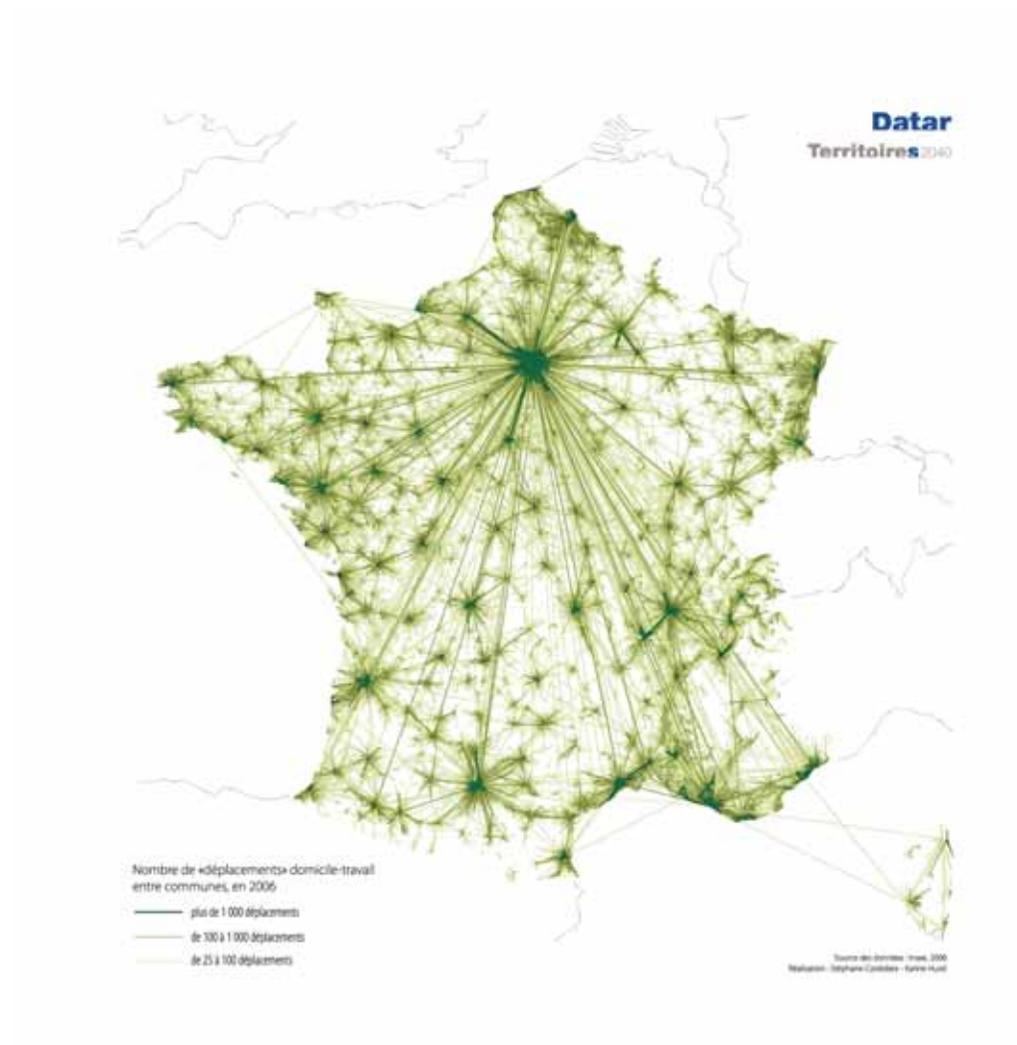
La dynamique démographique française



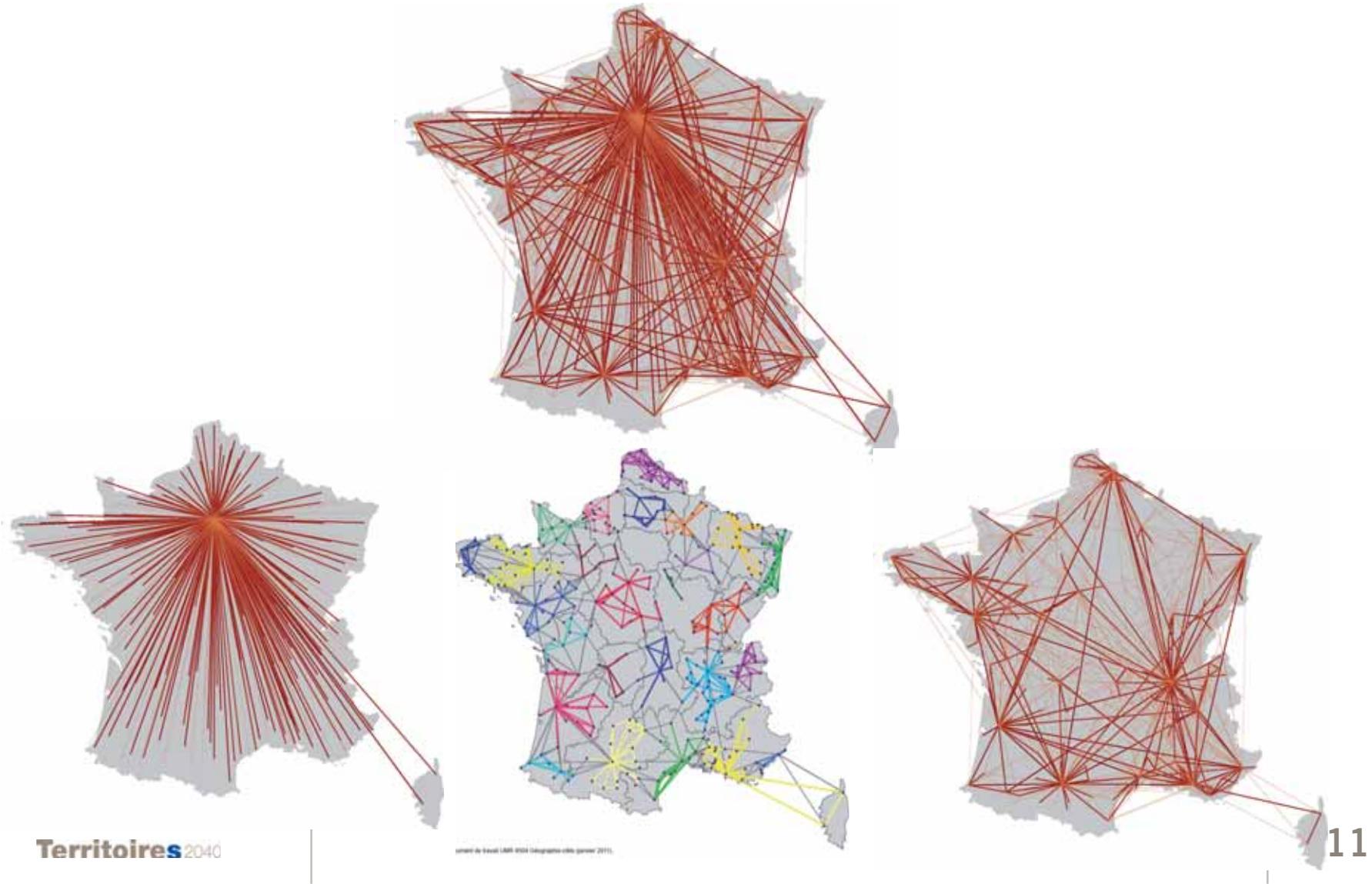
La métropolisation et l'urbanisation du territoire français



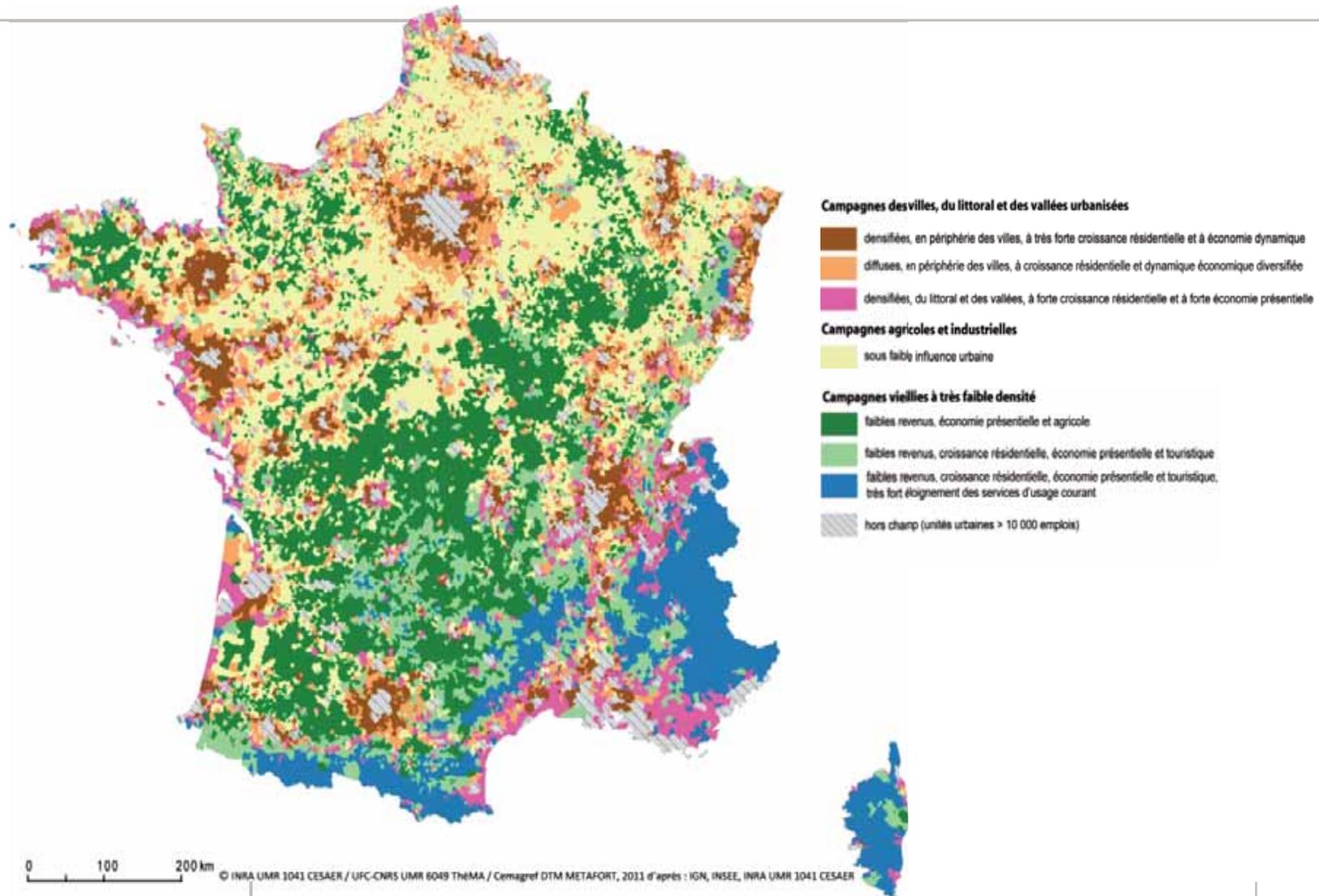
L'essor des mobilités



Les flux interterritoriaux



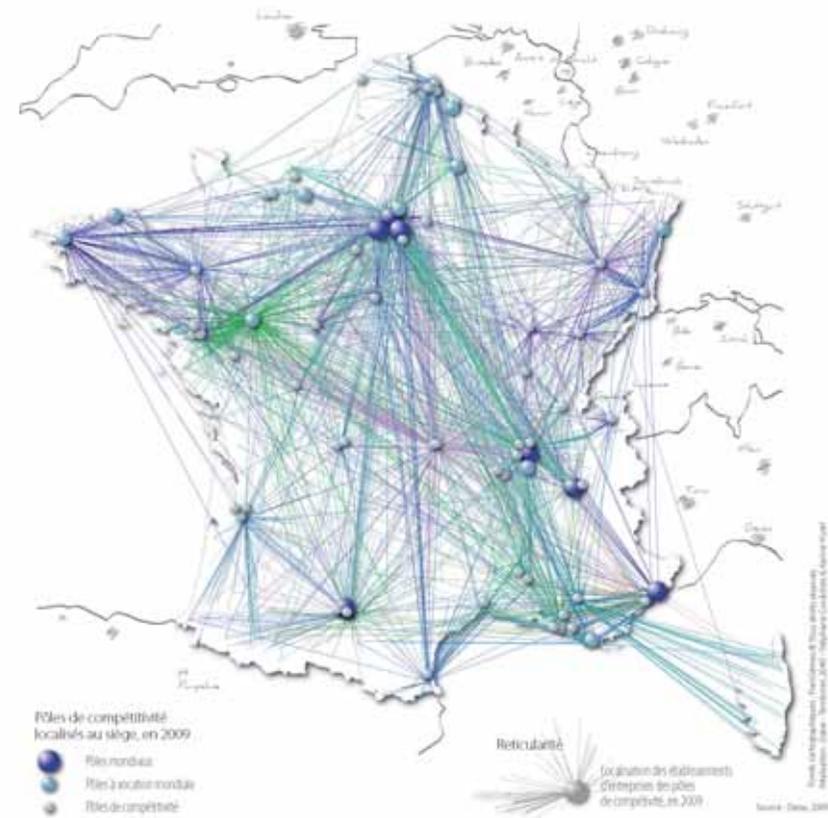
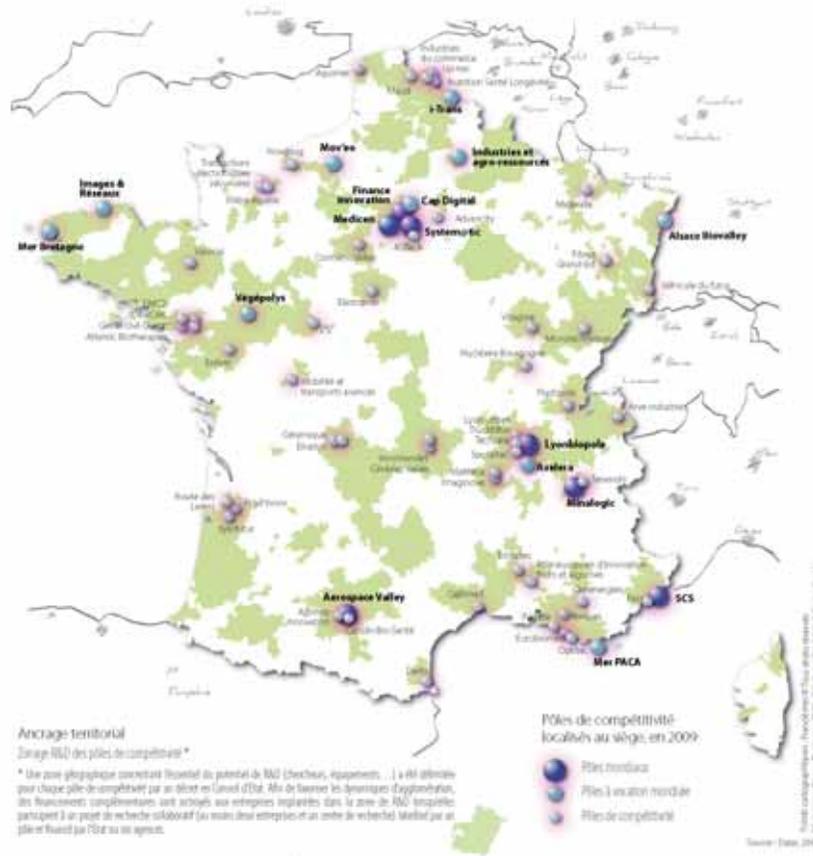
La diversité des campagnes françaises



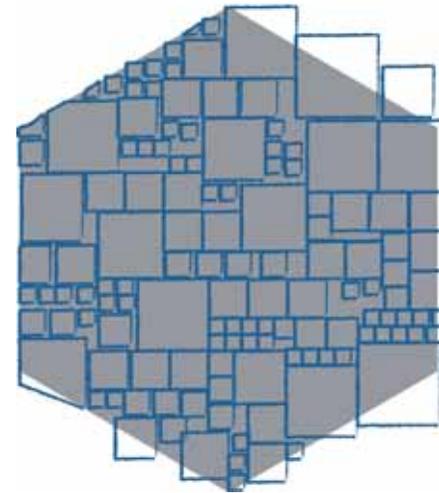
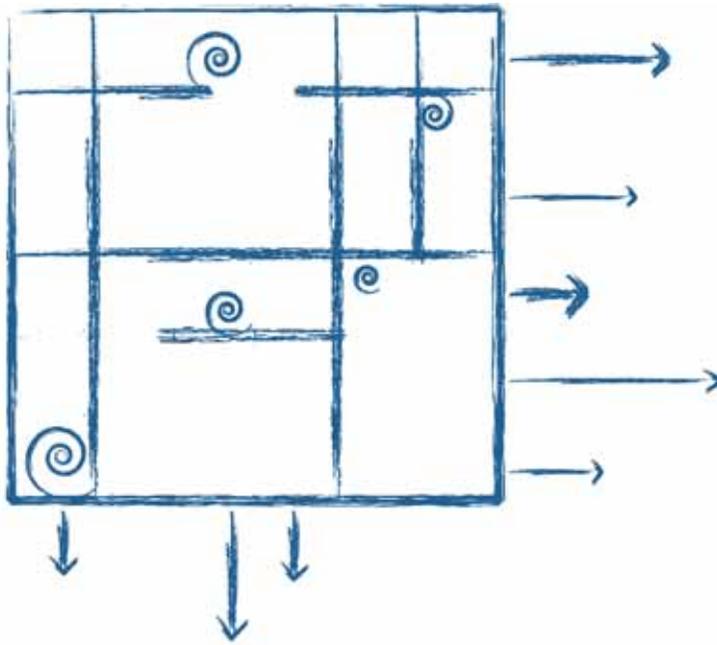
Des représentations pour changer les représentations



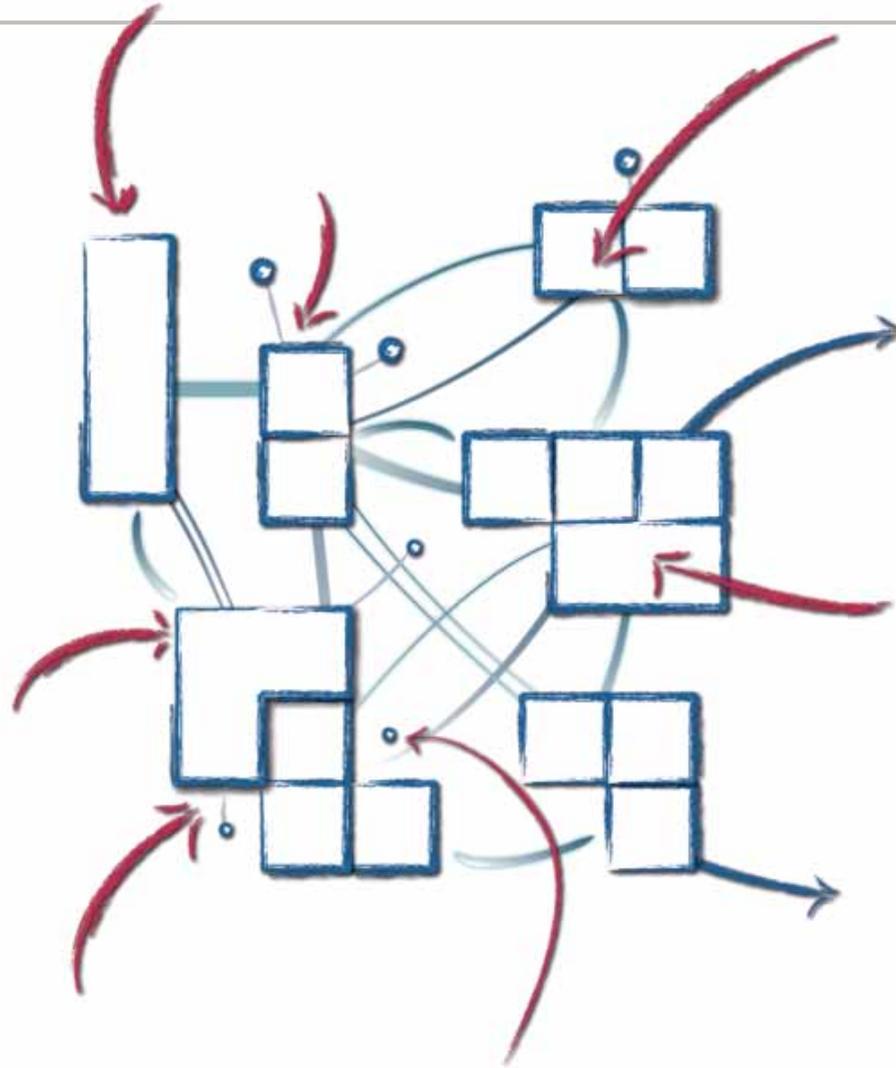
Des politiques d'aménagement des territoires et/ou des réseaux



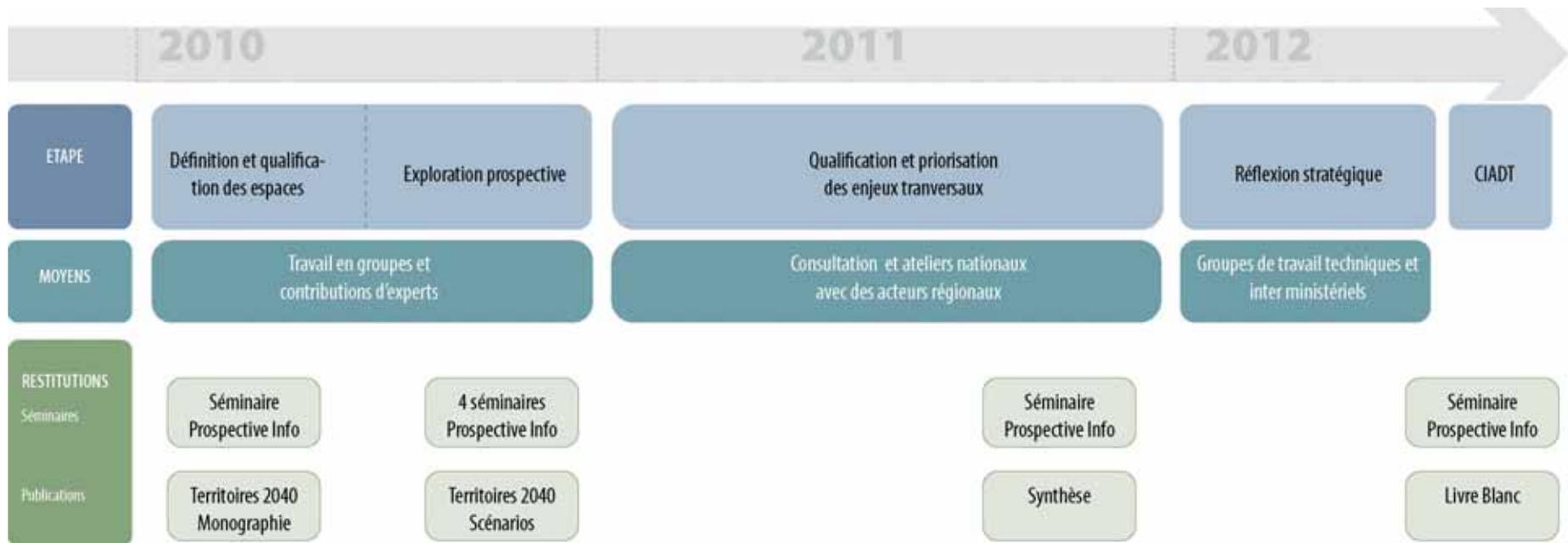
Des territoires opérateurs de changement



De la prospective territoriale à la prospective des espaces

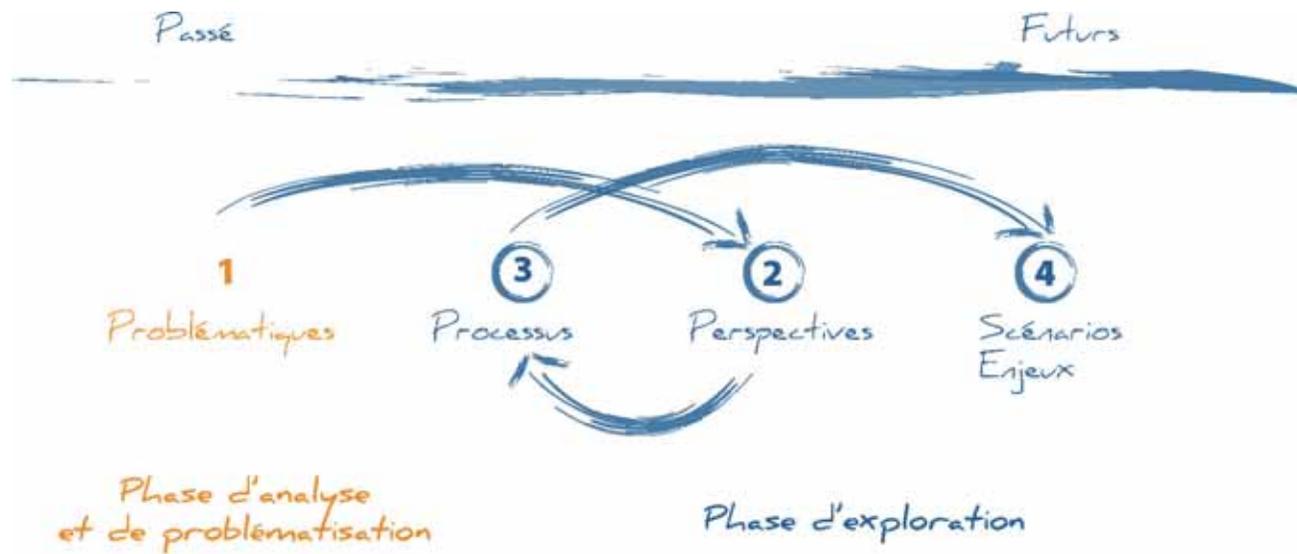


Déroulement



L'ensemble des contenus produits (articles, vidéos, cartes...) dans le cadre du programme *Territoires 2040* est accessible sur le site www.territoires.gouv.fr rubrique *Territoires 2040*

La déconstruction prospective



2. Une prospective des espaces fonctionnels

L'urbain-métropolisé français dans la mondialisation

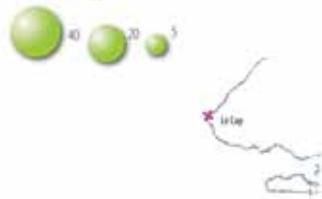
A l'échelle du monde, les grandes fonctions économiques, politiques, culturelles ou récréatives, se concentrent essentiellement dans les métropoles que sont, pour ne citer qu'elles : Tokyo, New-York, Singapour, Shanghai, Londres ou Paris.

Le renforcement de ce que les géographes ont nommé l'archipel mégapolitain mondial s'accompagne paradoxalement d'une diffusion généralisée de l'urbain. Celle-ci se caractérise, dans toutes les agglomérations du monde, par un accroissement de l'espace périurbain et par une propagation du mode de vie urbain, dans des territoires parfois encore qualifiés de ruraux.

Souligner l'obsolescence de l'opposition traditionnelle urbain-rural aujourd'hui oblige néanmoins à se questionner sur ces urbains, de fait divers, qui se dessinent.

Monde économique

Les 500 plus grandes sociétés mondialisées en 2011 (en nombre de sièges de grandes sociétés mondialisées par agglomération)



Monde de l'échange

Echange de passagers entre les 25 villes ayant les trafics les plus importants en 2004

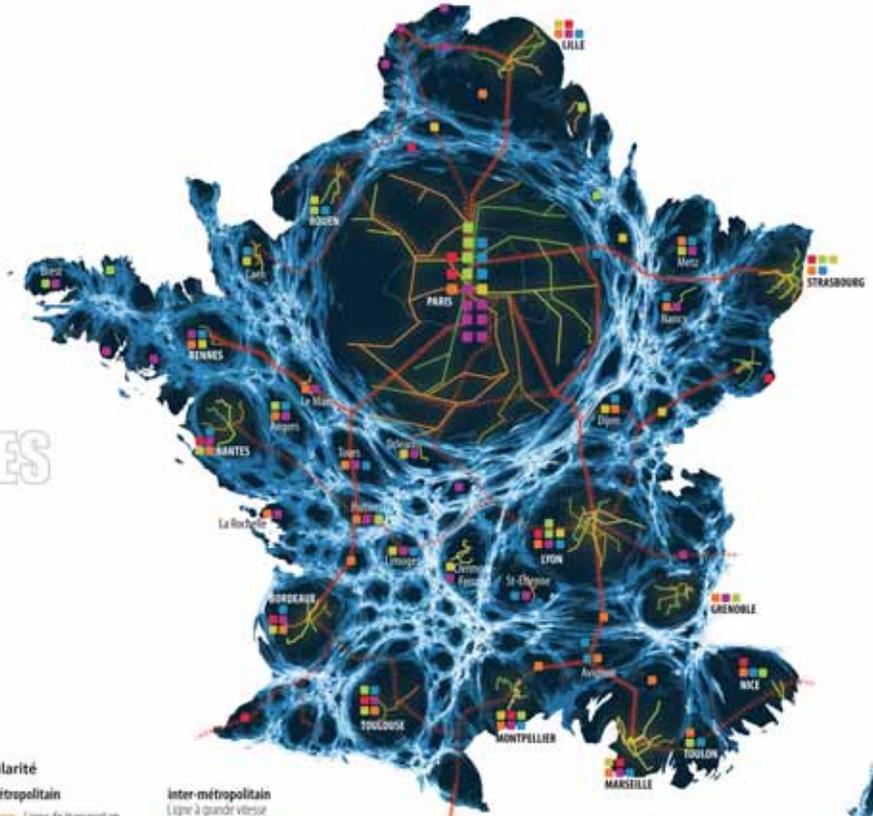
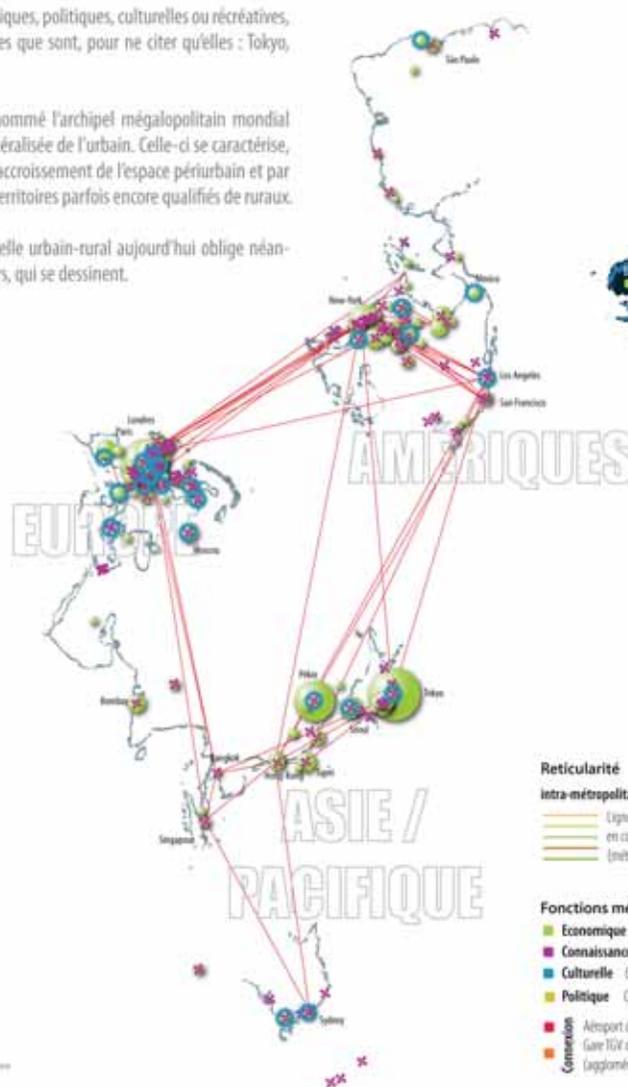
Monde de la connaissance

Agglomération ayant au moins une université classée d'après le Times Higher Education en 2008

Monde récréatif

Ville ayant ou allant accueillir les jeux olympiques d'été

Projection cartographique de Robinson Fuller



Reticularité

- intra-métropolitain**
 - Ligne de transport en commun en site propre (métro, tramways, BRT)
- inter-métropolitain**
 - Ligne à grande vitesse existante ou en projet *

Fonctions métropolitaines

- Economique** Pôle de compétitivité mondial ou à vocation mondiale
- Connaissance** Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)
- Culturelle** Opéra (membre de la réunion des opéras de France)
- Politique** Capitale nationale et/ou préfecture de région
- Connexion** Aéroport dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2008
- Gare TGV dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2007 (aggloméré par commune)



Densité démographique



Source : Insee de 2006, DGAC (réseau des aéroports français), OFM, MEF, SNCF, Times Higher Education, Transport, SNCF, Research Bulletin 137, Réunion des Opéras de France, Conception / Modélisation : Datar / Neoterrama - 1111 Avenue Hubert - 2011

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité

Les villes intermédiaires forment une constellation hétérogène au sein du territoire national tant elles se distinguent en termes de taille, de fonction ou de localisation.

Elles ont néanmoins un point commun : ce sont les traits d'union fondamentaux entre les grandes villes et les espaces à dominante rurale ; elles constituent en effet un échelon intermédiaire dans l'articulation territoriale et jouent un rôle d'intermédiation essentiel entre des métropoles aux fonctions supérieures d'un côté et des espaces ruraux de l'autre, lesquels y trouvent les cœurs urbains ainsi que les services de proximité fondamentaux auxquels ils sont historiquement et culturellement liés.

Centralité

Population composant les aires urbaines identifiées comme « ville intermédiaire » en 2006 (exprimée en milliers d'habitants, par commune)



Villes intermédiaires retenues

Délimitation du niveau supérieur : Il s'agit d'écarter les sites qui ont des caractéristiques métropolitaines trop marquées. Sont exclus les villes centres de plus de 200 000 habitants appartenant à un pôle urbain de plus de 500 000 habitants situés dans une aire urbaine de plus de 600 000 habitants. Pour les villes et leurs aires qui sont à la limite des seuils retenus, c'est le critère de centralité administrative qui permet de décider.

Délimitation du niveau inférieur : Sont exclus les villes centres de moins de 20 000 habitants qui n'appartiennent pas à un pôle urbain de plus de 30 000 habitants situés dans une aire urbaine de plus de 40 000 habitants. Toutefois, sont réintroduits les pôles urbains qui regroupent au moins 20 000 emplois et les préfectures de département qui ne remplissent pas les conditions précitées.

Type d'aire urbaine «intermédiaire»

Typologie inspirée de celle établie par l'Insee dans La France et ses régions, 2010

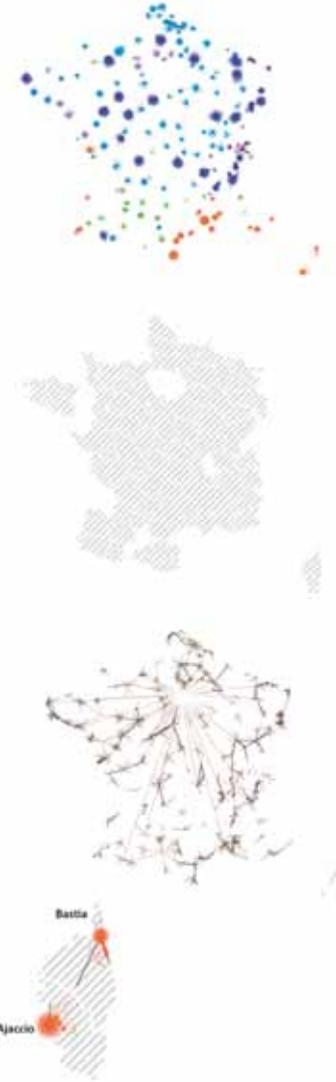
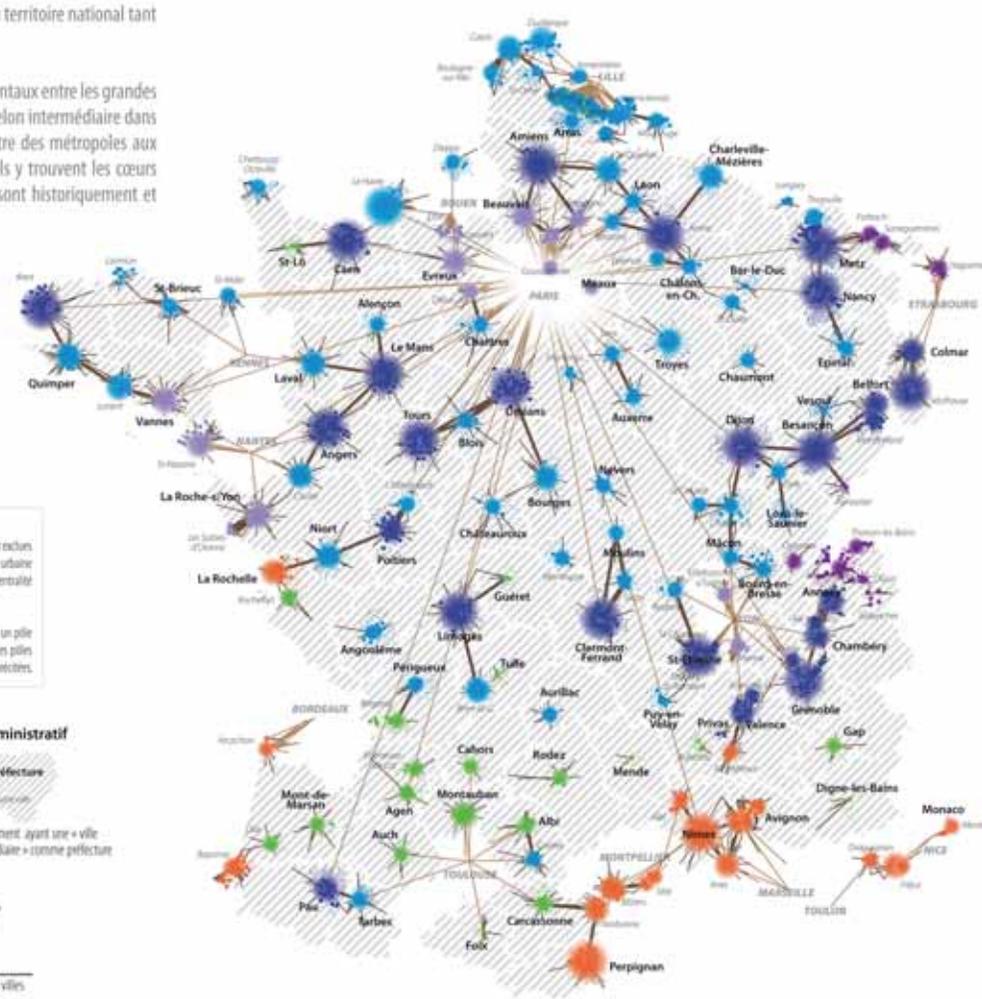
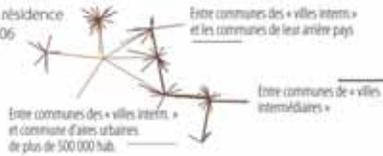


Socle administratif

Ville-Préfecture
 Département ayant une « ville intermédiaire » comme préfecture

Armature

Relation entre lieu de résidence et lieu de travail en 2006 (supérieure à 100 personnes)



Le nombre des communes qui leur sont rattachées proportionnellement à la superficie de celles-ci sur le terrain

Les espaces de la faible densité

Cette image « déformée » montre la France de la faible densité. En accroissant d'autant plus la surface des communes qu'elles sont moins peuplées, on inverse les codes habituels pour souligner l'importance stratégique que ces territoires auront demain de par leurs excellences environnementale, agricole et énergétique.

Au travers de cette représentation du pays, surgissent à l'est de la diagonale Lille-Biarritz, de grands espaces montagnards comme le Massif Central, les Pyrénées, les Alpes, le Morvan ou la Corse ; des réserves et des parcs naturels ; de grands espaces de culture comme le plateau de Langres ou la Champagne.

Densité démographique
Nombre d'habitants par km²
(extrapolée par commune en 2006)



Ressources



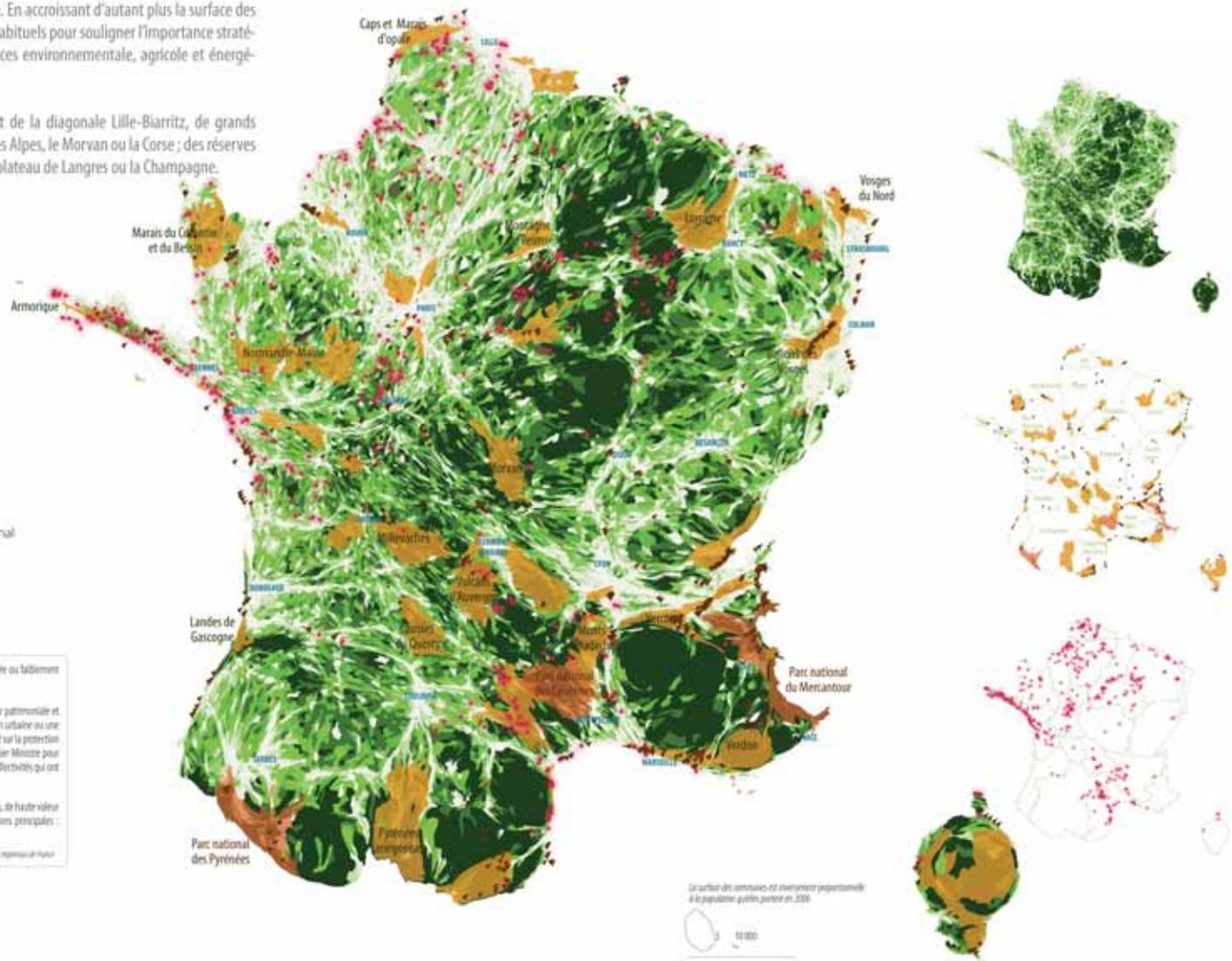
Un **parc national** protège des territoires exceptionnels en leur zone centrale (en général inhabité ou faiblement peuplé), tout en favorisant le développement économique, social et culturel de leur zone périphérique.

Un **parc naturel régional** est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile (carcère soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine ou une surfréquentation touristique), qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Le territoire d'un parc naturel régional est classé par décret du Premier Ministre pour une durée de dix ans maximum renouvelable. Il est géré par un syndicat mixte regroupant toutes les collectivités qui ont approuvé la charte du Parc.

Les **réserves naturelles** ont pour vocation la préservation de milieux naturels fragiles, sites ou menaces, de haute valeur écologique et scientifique. Toutes les actions des réserves naturelles s'articulent autour de trois missions principales : protéger, gérer et sensibiliser.

IGN Environnement et Histoire des Parc naturels régionaux de France

Source : Insee sp. 2006, INPN 2006, Météo France 2010
Conception : Mathieu Leduc / Terraviva - 11 - 4 pages - Août 2011



Le surface des communes est inversément proportionnelle à la population par km² en 2006

10 000

Les espaces de développement résidentiel et touristique

L'économie de certains territoires repose en grande partie sur les dépenses, et donc les revenus des populations qui habitent ou qui séjournent sur place. On parle alors de territoires à bases économiques résidentielle et touristique.

Le tourisme, secteur économique fondamental en France, est très localisé. À l'inverse, la géographie de l'économie résidentielle est beaucoup plus diffuse. Malgré ces différences, ces deux géographies se recoupent souvent et participent de l'hélio- et du thalasso-tropisme, ces phénomènes de croissance démographique importants au Sud et le long des littoraux atlantique et méditerranéen qui ont caractérisé la France de ces vingt dernières années.

Plaques résidentielles

Espace résidentiel attractif
Taux de croissance de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2007 (exprimé en %)



Espace périurbain au sens large

Zonage des aires urbaines et de l'espace rural (ZAUER)

Il décompose le territoire en plusieurs catégories d'espace, dont l'espace périurbain. Il est composé :

- des communes des aires urbaines qui ne font pas partie d'une unité urbaine, ou agglomération, de plus de 5 000 emplois au lieu de travail (site péri-urbain), mais dont plus de 40% des actifs sortent de la commune pour aller travailler dans une des communes de l'aire urbaine (constitue de façon intensive autour de ce pôle urbain et en relation au total de migrations alternantes en question)
- des communes dont 40% des actifs partent travailler chaque jour dans deux pôles urbains ou plus ; elles sont donc des interfaces ou des zones de partage entre aires urbaines.

Archipels touristiques

Stations classées de tourisme

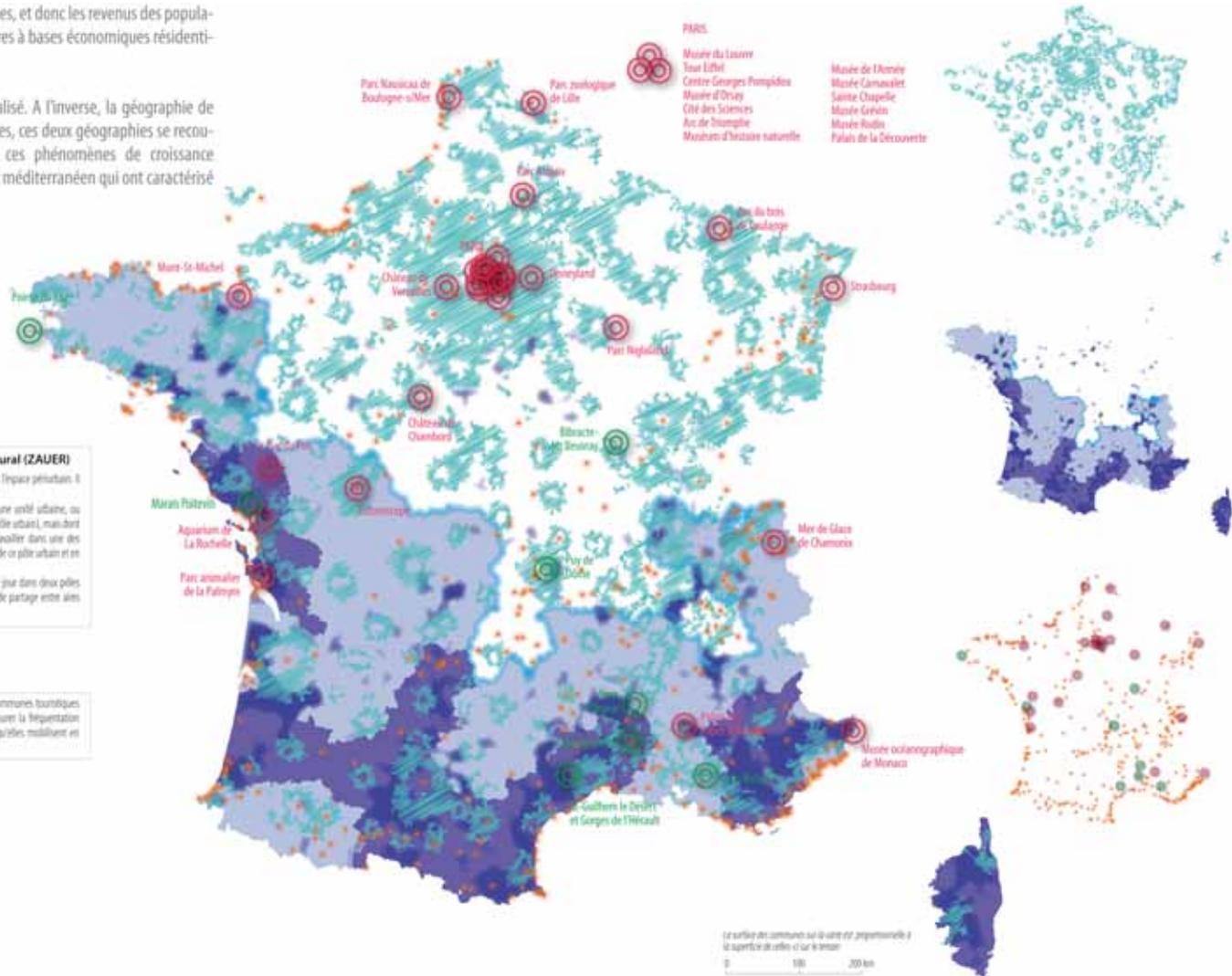
Il s'agit d'un classement, régi dans le cadre du code du tourisme, où seules peuvent être sélectionnées, les communes touristiques mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques ; ont assuré la fréquentation plurisannuelle de leurs territoires ; et mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles mobilisent en matière de loisirs et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives.

Principaux sites culturels et récréatifs

Sites dont les entées sont comptabilisées et qui ont reçu plus de 400 000 visiteurs hors résidents nationaux en 2007.

Grands sites «naturels» de France

Les grands sites sont classés au titre de la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, ce sont des paysages emblématiques de la France qui attirent un très large public.



Le surface des communes au 01 est proportionnelle à la superficie de celles-ci sur le terrain.
0 100 200 km

Source : Insee (1992), 2008 France, direction de l'Économie touristique
Données : Atlas des grands sites de France
Conception / Réalisation : **Barthelemy** / **Thématis** - www.karim-houari.com 2011

3. De l'espace fonctionnel aux enjeux dont ses futurs possibles sont porteurs

Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité

Les villes intermédiaires forment une constellation hétérogène au sein du territoire national tant elles se distinguent en termes de taille, de fonction ou de localisation.

Elles ont néanmoins un point commun : ce sont les traits d'union fondamentaux entre les grandes villes et les espaces à dominante rurale ; elles constituent en effet un échelon intermédiaire dans l'articulation territoriale et jouent un rôle d'intermédiation essentiel entre des métropoles aux fonctions supérieures d'un côté et des espaces ruraux de l'autre, lesquels y trouvent les cœurs urbains ainsi que les services de proximité fondamentaux auxquels ils sont historiquement et culturellement liés.

Centralité

Population composant les aires urbaines identifiées comme « ville intermédiaire » en 2006 (exprimée en milliers d'habitants, par commune)



Villes intermédiaires retenues

Délimitation du niveau supérieur : Il s'agit d'écarter les sites qui ont des caractéristiques métropolitaines trop marquées. Sont exclus les villes centres de plus de 200 000 habitants appartenant à un pôle urbain de plus de 500 000 habitants situés dans une aire urbaine de plus de 600 000 habitants. Pour les villes et leurs aires qui sont à la limite des seuils retenus, c'est le critère de centralité administrative qui permet de décider.

Délimitation du niveau inférieur : Sont exclus les villes centres de moins de 20 000 habitants qui n'appartiennent pas à un pôle urbain de plus de 30 000 habitants situés dans une aire urbaine de plus de 40 000 habitants. Toutefois, sont réintroduits les pôles urbains qui regroupent au moins 20 000 emplois et les préfectures de département qui ne remplissent pas les conditions précitées.

Type d'aire urbaine «intermédiaire»

Typologie inspirée de celle établie par l'Insee dans La France et ses régions, 2010

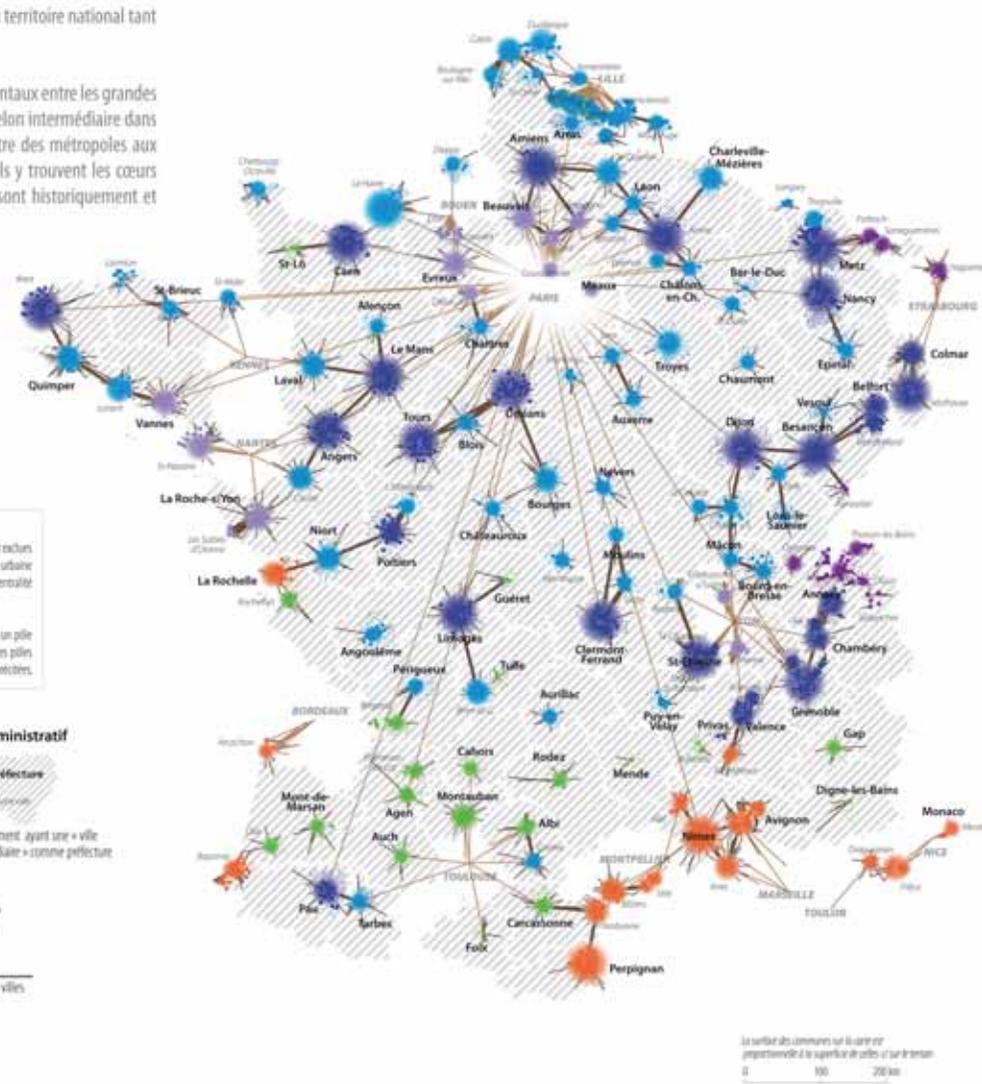
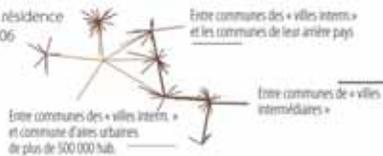


Socle administratif

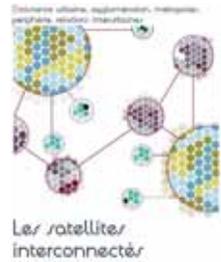
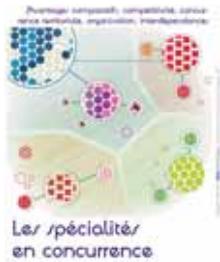
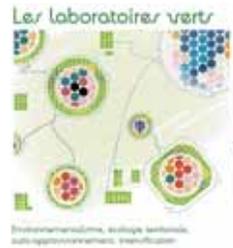
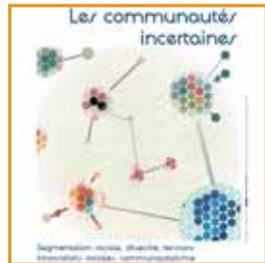


Armature

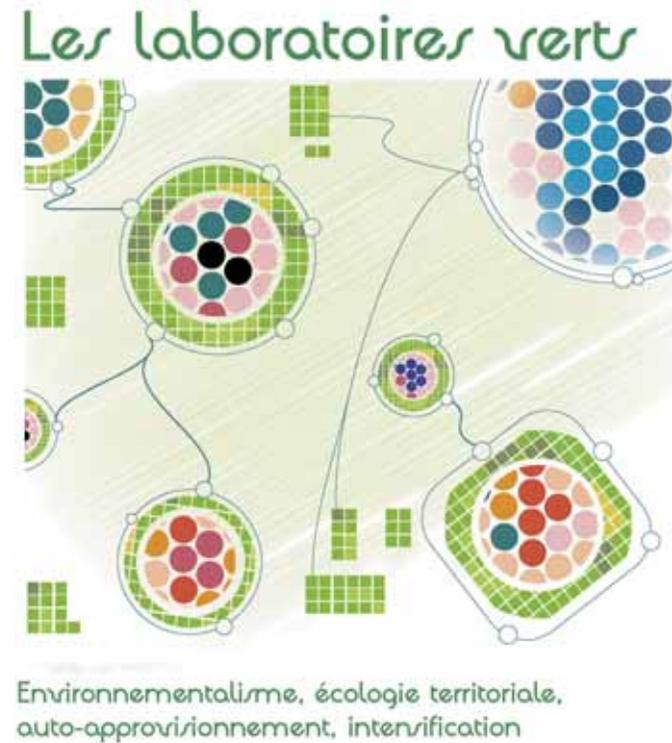
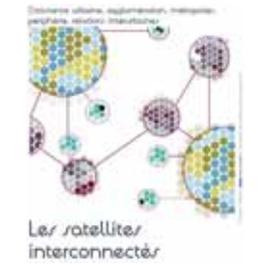
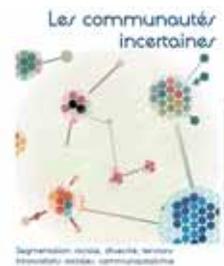
Relation entre lieu de résidence et lieu de travail en 2006 (supérieure à 100 personnes)



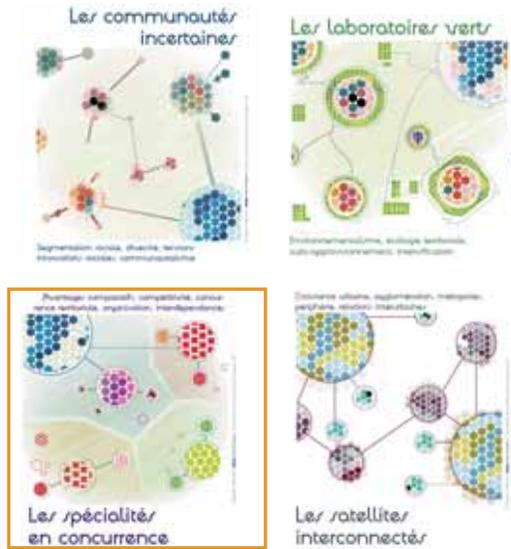
Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité à 2040



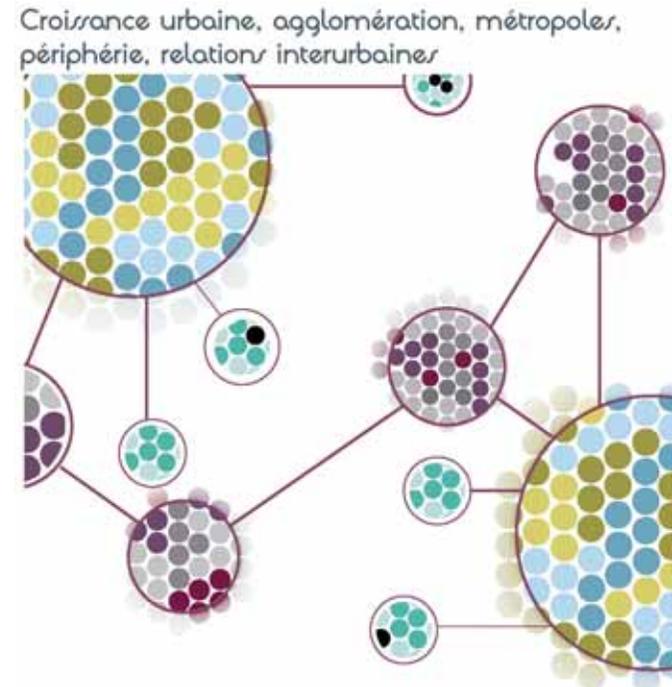
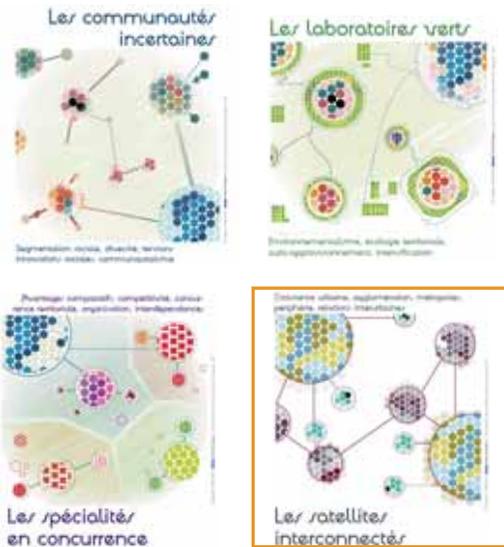
Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité à 2040



Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité à 2040



Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité à 2040



Les satellites interconnectés

4. Des enjeux identifiés dans Territoires 2040

Débat avec Laurent Davezies, Yannick Imbert et
Michel Yahiel

Enjeu n°1. Le repositionnement de la France.

De la France bousculée par la mondialisation, à la France productrice de mondialisation : changer le point de vue national sur le rôle et la place de la France dans le monde.

Enjeu n°2. La mise en capacité de tous les territoires.

De la France sélective des excellences, à la France des capacités : passer de l'aménagement par sélection/compensation (ou redistribution), à la culture des capacités territoriales partout.

Enjeu n°3. La réduction des vulnérabilités territoriales.

De la France en quête de sécurité et de précaution, à la France des résiliences : apprendre à encaisser les chocs extérieurs, à surmonter les aléas, à anticiper et gérer les risques et les conflits.

Enjeu n°4. La qualité de vie des territoires de la société mobile.

De la France des mobilités subies tout au long de la vie, à la France des mobilités choisies et apprivoisées : apaiser les rapports à l'espace d'une société mobile qui se veut en même temps durable.

Enjeu n°5. L'aménagement des réseaux et des temps.

De la France des lieux et des stocks, à la France des liens et des circulations à l'échelle de l'Europe : construire les territoires par leurs réseaux, les services qu'ils portent, et les temps qu'ils organisent.

Enjeu n°6. Les ressources spatiales et environnementales au cœur du développement.

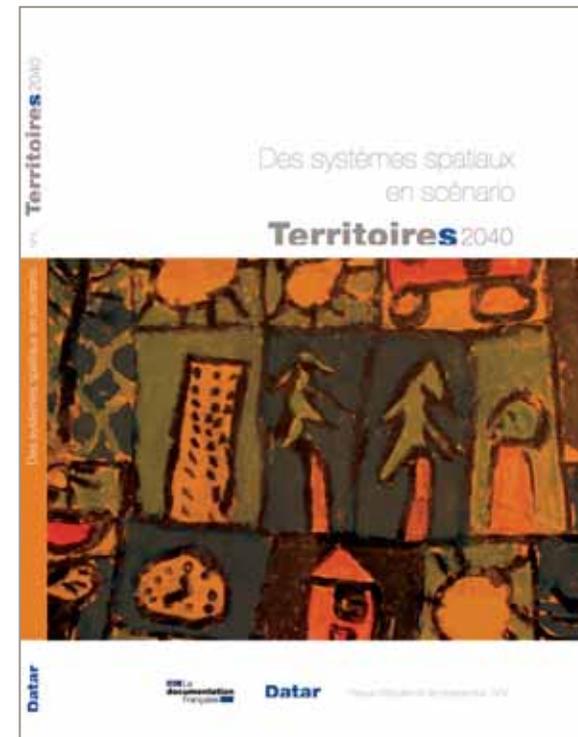
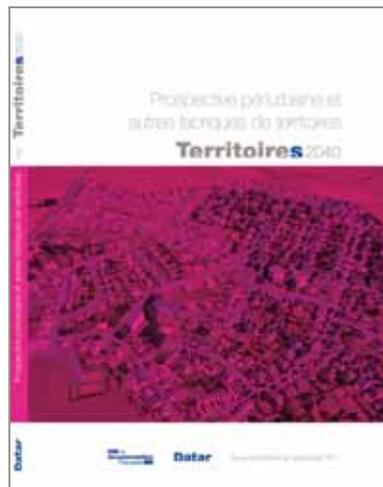
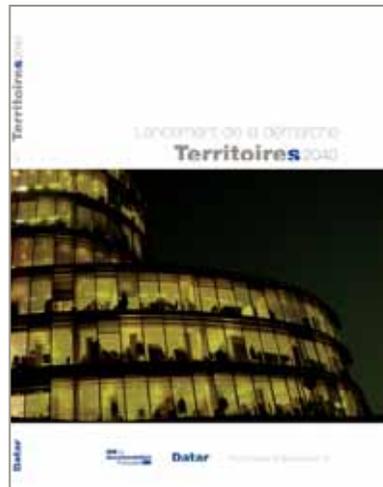
De la France consommatrice de ressources naturelles et foncières, aux territoires de la France constructeurs de cycles de ressources : faire de la nature et de l'espace des « opérateurs durables » de l'aménagement.

Enjeu n°7. La coordination entre les territoires et entre tous les acteurs.

De la France des petites puissances territoriales autonomes et emboîtées, à la France des systèmes coordonnés : faire de la coordination le devoir principal des gouvernements locaux.

5. Pour aller plus loin

Les prochains RDV - les publications



Les chantiers pour 2012

- Elaboration d'un nouveau cadre de référence stratégique en matière d'aménagement du territoire dit « livre blanc »
- Réalisation d'un guide méthodologique et pratique à l'usage des acteurs territoriaux
- Actualisation des ouvrages de prospective de référence de la DATAR
- Elargissement de *Territoires 2040* à de nouveaux espaces français :
 - Les territoires ultramarins
 - Les espaces de montagne
 - Les espaces littoraux et maritimes

Territoires 2040

aménager le changement
